

**Notes d'intervention de
l'honorable Patty Hajdu
Ministre de la Santé**

devant la Chambre des communes

Réponse du gouvernement du Canada à la COVID-19

25 mai 2020

Ottawa (Ontario)

Temps de parole alloué : 20 minutes

Longueur du discours traduit : 2 777 mots (une vingtaine de minutes)

La version prononcée fait foi.

Introduction

Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer au sujet de la pandémie de COVID-19 au Canada.

Cette pandémie a bouleversé notre façon de vivre, de travailler et de socialiser. Elle a rapidement changé la vie au Canada.

Le gouvernement du Canada a dû réagir tout aussi rapidement, sur de nombreux fronts, pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Je suis heureuse de dire que la réaction globale du Canada a été bonifiée par l'excellente collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos partenaires autochtones.

Grâce à cet effort collectif, nous sommes parvenus à ralentir la propagation de la COVID-19 et à maîtriser l'épidémie au Canada.

En date d'aujourd'hui, nous déplorons xxx xxx cas confirmés au Canada, dont x xxx décès. Chaque mort est une tragédie en soi. Et chaque fois que la COVID frappe, elle est cause de souffrance et d'anxiété.

Je suis soulagée de voir que le fléchissement de la progression de la transmission à l'échelle nationale a

entraîné une diminution du nombre de nouvelles infections quotidiennes. Mais la transmission demeure active dans de nombreuses régions du pays.

Nous devons donc nous rappeler que la COVID-19 continue d'être une grave menace pour la santé et que la situation évolue quotidiennement.

Accès rapide aux fournitures

Pour lutter contre ce virus, l'une de nos principales priorités est de veiller à ce que nos travailleurs de première ligne disposent des masques, des gants et des blouses dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité et celle de tous les Canadiens.

C'est pourquoi Santé Canada a simplifié ses processus réglementaires en vue d'accélérer l'examen et l'approbation des appareils médicaux, lesquels comprennent l'équipement de protection individuelle.

Cela nous donne la souplesse dont nous avons besoin pour faciliter un accès rapide aux sources d'approvisionnement nationales et internationales de produits de santé.

Tout au long de cette pandémie, nous avons recouru de façon stratégique aux décrets d'urgence afin de faciliter l'accès aux médicaments, à l'équipement et aux appareils nécessaires.

C'est ainsi qu'en mars, j'ai signé un tel décret d'urgence qui a permis d'accélérer l'accès aux dispositifs entrant dans la lutte contre la COVID-19, dont les trousseaux d'essai grâce auxquelles les provinces et les territoires peuvent détecter les nouveaux cas d'infection.

Un autre décret d'urgence a permis l'importation exceptionnelle de produits de lutte contre la COVID-19. En situation de pénurie de médicaments, Santé Canada dispose maintenant d'une voie légale pour alimenter le marché canadien en médicaments dont l'innocuité est garantie. Une approche semblable est en place pour le matériel médical.

Santé Canada fait également tout ce qui est possible en termes de planification afin de positionner au mieux notre pays pour qu'il ait accès à des médicaments – dès qu'ils seront disponibles – qui lui permettront de traiter et de prévenir la COVID-19.

À cette fin, nous accordons la priorité à l'étude des thérapies possibles pour traiter la COVID-19 ainsi que des mesures préventives. La meilleure façon d'avoir accès aux médicaments et aux vaccins expérimentaux consiste à procéder à des essais cliniques.

Le Ministère travaille d'arrache-pied pour faciliter et accélérer l'agrément des essais cliniques en lien avec la COVID-19 au Canada. Nous avons ainsi pu ramener le temps nécessaire aux examens de 30 jours à moins de

deux semaines... sans pour autant compromettre la qualité ni l'innocuité des traitements.

Et pas plus tard que la semaine dernière, j'ai signé un autre décret d'urgence qui permet un processus plus souple pour tout essai clinique concernant des médicaments et des appareils médicaux en lien avec la COVID-19.

Essais

Le gouvernement du Canada aide les provinces et les territoires à accroître le dépistage et la recherche de contacts. La détection des cas et l'identification rapide des contacts sont des priorités fondamentales en santé publique en période de pandémie. Nous travaillons avec ces administrations pour nous doter d'une capacité qui nous permette de répondre à la demande croissante.

Le Canada fait actuellement passer des tests de dépistage au rythme de quelque 26 000 par jour. Et nous travaillons avec les fabricants pour accroître notre capacité à cet égard.

Par exemple, des scientifiques fédéraux ont travaillé avec LuminUltra, du Nouveau-Brunswick, pour mettre au point des réactifs d'essai qui sont utilisés par les laboratoires provinciaux partout au pays, ce qui permet d'effectuer plus de tests diagnostiques.

À ce jour, Santé Canada a autorisé 19 appareils de diagnostic de la COVID-19 au Canada. Nous continuons de travailler avec l'industrie et les chercheurs canadiens pour élargir nos options de mise à l'essai.

Plus tôt ce mois-ci, Santé Canada a autorisé la vente de deux tests sérologiques au Canada, en vertu du décret d'urgence concernant l'importation et la vente d'appareils médicaux utilisés pour lutter contre la COVID-19.

Ce type de test n'est pas utilisé à des fins de diagnostic. Il est plutôt destiné à détecter des anticorps indiquant qu'une personne a été infectée dans le passé et qu'elle peut avoir une certaine immunité.

Le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19, composé de médecins et de chercheurs canadiens de premier plan, mène une série d'enquêtes sérologiques à l'échelle du pays – au moyen de ces nouveaux tests sanguins – qui nous diront dans quelle mesure le virus s'est répandu.

Ces renseignements nous aideront à gérer la pandémie en attendant que nous ayons des traitements efficaces ou un vaccin.

Vers des traitements et un vaccin

Bien que nous soyons encore à des mois d'un vaccin largement disponible au Canada, nous investissons dans

la recherche pour nous aider à parvenir à ce stade le plus vite possible.

À titre d'organisme de financement de la recherche en santé du Canada, les IRSC ont agi à un rythme sans précédent pour mobiliser le milieu de la recherche et pour offrir des programmes de financement de la recherche.

En mars, les IRSC et leurs partenaires ont approuvé le financement de 99 projets de recherche, à hauteur de 54,2 millions de dollars, en cours dans les universités et les hôpitaux du pays.

Ces projets fournissent les données probantes nécessaires pour renseigner les interventions cliniques et de santé publique, pour élaborer et évaluer des outils de diagnostic et des vaccins, et pour créer des stratégies de lutte contre la désinformation, la stigmatisation et la peur.

Le mois dernier, le premier ministre a annoncé un nouveau financement de 114,9 millions de dollars pour les IRSC afin d'accélérer la mise au point de tests diagnostiques, de produits thérapeutiques et de vaccins en lien avec la COVID-19.

Et nous cherchons des moyens de mettre rapidement sur le marché des thérapies et des vaccins.

Santé Canada est en pourparlers avec de nombreux fabricants de vaccins et chercheurs, tant au Canada qu'à l'étranger, afin de fournir des conseils réglementaires et

scientifiques pour accélérer les essais de vaccins au Canada en toute sécurité.

Le 15 mai, Santé Canada a autorisé la première demande d'essai clinique d'un vaccin contre la COVID-19, qui sera mené par le Centre canadien de vaccinologie à Halifax. Il s'agit du premier d'une série probable de candidats vaccins qui feront l'objet d'essais cliniques au Canada dans les mois à venir.

Tout ce travail nous permettra de tirer pleinement parti des traitements et des vaccins efficaces dès qu'ils seront disponibles.

Soutien à la recherche

Pour l'avenir, le gouvernement investit massivement dans la recherche. Le 23 avril, le premier ministre a annoncé plus d'un milliard de dollars pour appuyer les mesures de lutte contre la COVID-19.

Ce financement s'ajoute à l'investissement de 275 millions de dollars dans la recherche sur le coronavirus et les mesures médicales annoncé en mars.

Le nouveau financement comprend :

- 10 millions de dollars pour une initiative canadienne de surveillance des données;
- 10,3 millions de dollars sur deux ans, et 5 millions de dollars par la suite, pour aider le Réseau canadien de

recherche sur l'immunisation à mener des recherches sur des vaccins et des essais cliniques.

En mars, l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes fédéraux, a publié la réaction du gouvernement du Canada face à la COVID-19.

Le rapport en question décrit les recherches essentielles et novatrices qui ont lieu partout au Canada, ainsi que les outils et les solutions en cours d'élaboration pour combattre et traiter la COVID-19.

Le gouvernement s'efforce de traduire ces constatations et recherches importantes en mesures qui sauveront des vies partout au pays.

Distanciation physique

Comme beaucoup d'entre nous pratiquent maintenant la distanciation physique, force est de constater que nous avons instauré la dynamique positive nécessaire au ralentissement de la propagation de la COVID-19. Nous devons maintenant protéger ce que nous avons durement acquis. Pour l'instant, nous devons rester chez nous et demeurer vigilants.

Nous devons aussi continuer à nous laver les mains fréquemment et à porter des masques lorsque nous sommes dans des situations où nous ne pouvons pas

maintenir une distance sanitaire. Nous devons rester à la maison si nous sommes malades.

Nous n'avons pas besoin de chercher bien loin pour voir ce qui peut se produire quand il arrive qu'un trop grand nombre de personnes sont infectées en même temps. Nous avons su tirer les leçons de la terrible situation vécue dans le nord de l'Italie et à New York.

Je suis très fière des Canadiens et des sacrifices que nous avons tous faits pour assurer notre sécurité mutuelle. Nous devons poursuivre nos efforts.

Desserrement des mesures actuelles

Certaines régions du Canada s'orientent prudemment vers une reprise des activités quotidiennes, mais ce n'est pas encore le cas partout.

Pour y arriver, nous devons continuer de pratiquer la distanciation sanitaire, de nous laver les mains et de désinfecter fréquemment les surfaces à contact élevé. En effet, même après la reprise des activités quotidiennes, ces mesures continueront d'être essentielles.

Notre grand objectif commun est de réduire au minimum le risque d'une autre vague de COVID-19 qui obligerait les gouvernements à imposer de nouvelles restrictions sévères.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de nous doter de capacités d'essai et de dépistage des contacts afin que les cas suspects soient détectés rapidement et que tous les cas confirmés soient effectivement isolés.

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'une stratégie de dépistage et de recherche des contacts pour les aider à gérer les différentes expériences de pandémie au pays.

La stratégie est conçue pour répondre avec souplesse à la façon très variée dont la pandémie est vécue dans l'ensemble du pays, et repose sur la collaboration de tous pour veiller à ce que les ressources, la technologie et les fournitures nécessaires soient en place afin d'étendre les tests et la recherche des contacts.

Cela permettra aux provinces et aux territoires de disposer de la capacité nécessaire pour détecter rapidement les cas, retracer les contacts et isoler et mettre en quarantaine les personnes infectées afin de soutenir le redémarrage de l'économie et de pouvoir vivre avec la COVID-19.

Lignes directrices partagées pour relancer l'économie

Si nous maintenons le cap, nous finirons par en arriver à une « nouvelle normalité ». Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour déterminer la façon la plus sécuritaire de le faire.

Le 28 avril, le premier ministre a annoncé des lignes directrices communes avec les provinces et les territoires pour relancer l'économie canadienne.

Celles-ci sont fondées sur des conseils d'experts et de scientifiques, et elles fixent les mesures à prendre avant la relance économique.

Essentiellement, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu d'adopter une approche graduelle qui protège la santé de tous les Canadiens.

Communiquer avec les Canadiens

Les Canadiens ont fait un travail incroyable en adoptant les lignes directrices en matière de santé publique et en changeant leurs comportements pour réduire la propagation de la COVID-19. Nous devons continuer de fournir une information simple et accessible.

En avril, le gouvernement a lancé un nouveau portail consacré au mieux-être mental sur Canada.ca/coronavirus ainsi que l'application COVID-19 du Canada. Espace mieux-être Canada met les Canadiens en contact avec des pairs aptes à les soutenir, avec des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels. Les séances de clavardage ou les appels téléphoniques confidentiels facilitent la recherche d'information crédible et aident à régler les problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Afin de réduire au minimum le risque d'importation de la COVID, nous continuons de veiller à ce que les voyageurs fournissent des coordonnées de base au gouvernement du Canada à leur entrée au pays.

L'application ArriveCAN, lancée dans la semaine du 29 avril, remplace les formulaires papier. À la frontière, elle permet de traiter plus rapidement les voyageurs revenant au Canada, et nous encourageons les voyageurs à l'utiliser.

Parallèlement, l'Agence de la santé publique collabore avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour mettre en place des mesures améliorées à la frontière. L'ASPC a également accru ses effectifs de représentants désignés, notamment d'agents de quarantaine, aux points d'entrée partout au Canada.

Toxicomanie et crise de surdoses

La pandémie représente un obstacle de plus à franchir pour les consommateurs de drogues illicites qui cherchent à accéder aux services de santé et aux services sociaux. Ils sont en outre exposés à un risque accru d'infection par la COVID-19 en raison de la marginalisation sociale et des problèmes de santé sous-jacents qui sont les leurs.

Il faut craindre par ailleurs que les gens augmentent leur consommation de substances en réaction au stress et à l'isolement causés par la distanciation physique et l'anxiété liée à la pandémie.

En réaction, le gouvernement du Canada prend un certain nombre de mesures ciblées pour éliminer les obstacles et réduire le risque de préjudice pour les personnes qui consomment des substances problématiques.

Nous avons facilité l'accès aux médicaments dont les gens ont besoin en permettant aux pharmaciens de prolonger et de renouveler les ordonnances, de transférer les ordonnances à d'autres pharmaciens, d'accepter les ordonnances transmises verbalement et de permettre l'administration de substances contrôlées aux patients afin de leur garantir une continuité d'accès au traitement.

Nous avons aussi facilité l'établissement rapide de centres de prévention des surdoses dans des refuges communautaires temporaires.

De plus, Santé Canada appuie les travailleurs de première ligne qui offrent d'importants services de traitement des toxicomanies et de réduction des méfaits. Nous avons récemment mis au point et diffusé une trousse d'outils qui contient des conseils et d'autres ressources destinés à mieux aider les consommateurs de substances à maintenir des distances sanitaires, à s'isoler et à rester en sécurité.

Sans-abri

Nous sommes également préoccupés par les sans-abri à cause des défis uniques qu'ils représentent à un moment où nous demandons aux Canadiens de s'isoler chez eux.

Le gouvernement du Canada investit 207,5 millions de dollars pour aider les sans-abri et les personnes qui fuient la violence fondée sur le sexe.

De cette somme, 157,5 millions de dollars seront consacrés au programme Vers un chez-soi et serviront à réduire le surpeuplement dans les refuges pour sans-abri.

Nous accordons également 350 millions de dollars à des organismes de bienfaisance qui viennent en aide aux Canadiens les plus vulnérables et dont les services sont très en demande pendant la pandémie, à un moment où les dons de bienfaisance ont diminué.

Conclusion

Monsieur le Président, je n'ai fait qu'esquisser les mesures que le gouvernement a prises pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens contre la COVID-19.

Comme vous pouvez l'imaginer, un travail incalculable prend place en coulisse, en liaison avec nos nombreux partenaires de tous les ordres de gouvernement.

Tout ce travail nous permet d'approfondir notre compréhension de la maladie et nous fournit les preuves scientifiques et les données dont nous avons besoin pour renseigner nos interventions, nos décisions et notre travail de planification en matière de santé publique aux niveaux local, national et international.

Tandis que nous cheminons face à la pandémie, nous devons tirer des leçons des autres pays qui sont en avance sur nous sur cette voie.

Si nous allons trop vite, si nous baissons la garde, le nombre de cas de COVID-19 augmentera de nouveau. Nous devons maintenir nos efforts résolus en matière de santé publique, des efforts fondés sur des données scientifiques probantes, si nous voulons réduire la transmission du virus et en minimiser les répercussions globales, notamment sur le plan socio-économique pour les Canadiens.

Nous devons aussi planifier et nous tenir prêts à affronter de prochaines vagues, car il y a encore bien des choses que nous ignorons au sujet de la COVID-19. Nous devons adapter notre réponse à l'évolution de la situation.

Je peux vous garantir que le gouvernement du Canada continuera de faire tout ce qu'il faut pour réagir à la pandémie de COVID-19 afin de protéger la santé, la sécurité et le bien-être des Canadiennes et des Canadiens en cette période difficile et incertaine.

Merci.